



Jeudi 22 octobre 2020 – Communiqué de presse de la CGT Thales AVS

Thales AVS Mérignac : 221 emplois supprimés, plus de la moitié dans l'ingénierie !

Face à la crise de l'aéronautique, la direction de la société Thales AVS n'aurait qu'un seul objectif : mettre en place rapidement les mesures permettant de revenir à la rentabilité et de restaurer la compétitivité en 2021. L'utilisation de dispositifs, tels que l'activité partielle depuis janvier et l'APLD (Activité Partielle Longue Durée), ne semble pas suffire à notre direction. Thales bénéficiera également du plan de relance de l'industrie aéronautique de l'état.

Ainsi l'ensemble de ces mesures permettrait à Thales AVS d'absorber l'effet de la crise. Malgré tout Thales AVS choisit de réduire drastiquement ses effectifs et son budget en recherche et développement avec pour seul objectif la course aux profits immédiats au bénéfice des actionnaires.

Une suppression de 1000 emplois a été annoncée en septembre ; mercredi 21 octobre, en CSEC, la direction a précisé les impacts dans chacun des établissements de la société :

Etablissement	Nombre de postes supprimés	Effectif
Mérignac	221	1184
Toulouse	196	879
Valence	36	559
Châtelleraut CSC	191	484
Châtelleraut La Brelandière	67	284
Vendôme	136	488
Moirans FLX	3	101
Cergy	74	404

Ce à quoi s'ajoutent 74 postes dans les fonctions transverses, pour un total de 998 emplois impactés. Excepté pour Valence et Moirans, la réduction d'effectif dans chaque établissement est supérieure à 20% et peut aller jusqu'à 40% pour Châtelleraut.

En conséquence, la CGT Thales AVS n'acceptera pas ce plan de suppression d'emplois, non justifié économiquement. La recherche du profit ne doit pas être le seul horizon de notre société. Ces suppressions d'emplois, générant pertes de compétences et savoir-faire, compromettent gravement la capacité de notre société à rebondir au sortir de la crise et à préparer l'avenir de l'industrie aéronautique ; si tant est que Thales souhaite continuer à en être un acteur majeur.

La CGT Thales AVS défendra avec force l'emploi et les conditions de travail des salariés. Ces dernières se dégraderaient considérablement pour les « restants » si ce plan était mené à son terme.